



## Réclamation de dette de plus de 10 ans

Par **katdes**, le **21/04/2011** à **09:09**

Bonjour,

Je me retourne vers vous car je suis dans le doute complet.

En effet, il y a maintenant plus de 10 ans, j'ai obtenu un carte de crédit à la BNP, au final il jonglait avec mon compte courant et mon crédit ce qui fait que les intérêts remboursés ont dépassés la somme empruntée. J'avais emprunté 2500 euros somme que j'ai remboursé rien qu'avec les intérêts.

Maintenant, après 10 ans il me réclame la somme dû avec des intérêt supplémentaires ce qui atteint la somme de 3480.98 €

En attendant, de relever les informations nécessaire j'ai payée une mensualité afin de bloquer le dossier.

Doit je continuer à payer ? Ont ils le droit de me faire payer plus d'intérêt que la somme empruntés.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Cordialement,

Madame Katalyne

Par **corimaa**, le **21/04/2011** à **13:07**

[citation]En attendant, de relever les informations nécessaire j'ai payée une mensualité afin de bloquer le dossier.[/citation]

Au cas où il y aurait eu prescription sur votre dette, en ayant payé cette mensualité, vous venez de perdre cette prescription !

Par **mimi493**, le **21/04/2011** à **13:23**

[citation]Au cas où il y aurait eu prescription sur votre dette, en ayant payé cette mensualité, vous venez de perdre cette prescription ! [/citation] pas si la dette est forclose.

[citation]il jonglait avec mon compte courant et mon crédit il me réclame[/citation] c'est qui "il" ?